

# APEIS

Association Pour l'Emploi  
l'Information et la solidarité  
8, rue Galilé 18000 Bourges  
Tél : 02 48 69 82 36



Union Départementale  
8, place Malus 18000 Bourges  
tél : 02 48 21 24 79 fax : 02 48 21 24 89  
email : cgt.ud.cher@wanadoo.fr

## Alerte générale

**Vendredi 05 décembre 2003**

**Manifestation à 9h30 devant le siège du MEDEF**

**2, Rue Molière à Bourges**

**Puis allons tous ensemble interpeller la Préfecture du CHER !**

### **Contre le chômage et la précarité !**

Décembre 2002, le MEDEF, la CFDT, la CFTC et la CGC décident de réduire la durée d'indemnisation pour 856.700 chômeurs qui ont cotisé pour ouvrir des droits. L'UNEDIC revoit cette durée à la baisse et fait perdre de 1 à 14 mois pour les chômeurs qui devaient être indemnisés. Le statut des intermittents est remis en cause.

Mais cela ne suffit pas ! Le gouvernement modifie les conditions d'accès et la durée de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) et fait ainsi basculer près de 150.000 chômeurs au RMI, ou à l'absence de tout revenu, et même si les montants des revenus sont à peu près identiques, ce n'est pas la même chose que d'être chômeur ou bien parqué dans un minima social où on nous rabâche que nous devons notre survie à la solidarité nationale.

La majoration de 40 % de l'ASS pour les plus de 55 ans qui, chacun le sait, ont peu de chance de retrouver un emploi, est supprimée, ce qui ne fait que rajouter de l'exclusion aux difficultés.

Et pour boucler la boucle et encore faire baisser le coût du travail et transformer le monde du travail en salariés précaires, le gouvernement fait passer le RMA, forme libérale du travail obligatoire, pour fournir au patronat de la main d'œuvre quasi gratuite, puisque le RMI sera reversé aux patrons qui se paieront un salarié à moins de 4 euros de l'heure ce qui fait exploser le SMIC et le code du travail.

### **Contre les licenciements et la précarité de l'emploi !**

Plus de 20.000 femmes et hommes ont été licenciés dans les derniers mois, par des plans dits « sociaux » prévus par dizaines qui vont jeter des milliers de salariés dans l'angoisse du chômage. Les choix des patrons et des actionnaires qui délocalisent, fusionnent et restructurent pour toujours faire plus de bénéfices, doivent être combattus.

De la même façon, les emplois jeunes, qui ont fait la preuve de leur utilité sociale, ne doivent pas voir leur contrat stoppé, mais au contraire être titularisés, les salariés en CDD doivent voir leurs contrats de travail transformés en CDI ; la société a besoin de véritables emplois, justement rémunérés et rien ne peut justifier le chômage.

### **Pour la justice sociale !**

Nous savons dans notre chair, dans nos parcours du combattant quotidien ce qu'est le chômage, mais nous connaissons également le rôle du chômage comme moyen de pression sur les salaires et les conditions de travail, nous avons toutes et tous les mêmes intérêts parce que la logique de rouleau compresseur du capitalisme est cohérente. Nous devons tout faire pour éviter la catégorisation dont ils profitent pour émietter le monde du travail, pour parfois nous opposer, pour nous diviser en s'appuyant sur la souffrance, que nous soyons avec ou sans emploi, pour nous rendre faibles et sur la défensive.

Il n'est pas supportable que le chômage conduise à la pauvreté, voire à la misère, que près de 500.000 personnes -dont 80.000 enfants- soient sans domicile fixe, que 3,4 millions de salariés touchent moins que le SMIC..

## ☐ Tous ensemble !

Le MEDEF et le gouvernement s'attaquent aux plus fragiles, donc aux plus pauvres et aux plus précaires et les plus touchés sont les femmes, les plus de 50 et les jeunes, principalement quand ils sont issus de l'immigration.

Les laisser faire, c'est permettre toutes les attaques contre les retraites, la sécurité sociale, les salaires, les conditions de travail et pourquoi pas demain le retour du travail des enfants sous nos latitudes.

**Les laisser faire, c'est se condamner soi-même ! Personne, plus personne n'est durablement protégé et à l'abri, sauf ceux qui profitent scandaleusement de cette politique de casse et de profits.**

Toutes et tous, chômeurs, précaires, intérimaires, temps partiel contraint, intermittents, salariés, étudiants, citoyens, ont intérêt à se battre ensemble afin de ne pas laisser les chômeurs être culpabilisés en plus d'être victimes des choix des patrons, ce qui retombera sur l'ensemble des salariés.

## ☐ Mobilisons nous !

Pour lutter ensemble contre la baisse généralisée du coût du travail et donc des salaires, contre la casse du SMIC, la remise en cause des 35H, pour une vraie redistribution des richesses, contre la précarité qui tend à devenir la règle en matière d'emploi, nous revendiquons : **l'indemnisation décente de toutes les formes de chômage avec le SMIC comme référence**, permettant le libre choix de son emploi ou de sa formation. C'est l'intérêt de tous, chômeurs, salariés et autres travailleurs.

**Pour l'annulation du protocole de décembre 2002 !**

**Contre la casse du régime des intermittents !**

**Pour la conquête de nouveaux droits !**

**Pour la justice sociale !**

**Contre le chômage et la précarité !**

**Contre les licenciements !**

**Vendredi 05 décembre 2003 à 9h30**

**Manifestons devant le siège du MEDEF**

**2, Rue Molière à Bourges**

**Interpellons, tous ensemble la Préfecture du CHER**